



La brièveté des inscriptions médiévales : d'une contrainte à une esthétique

Estelle Ingrand-Varenne

► To cite this version:

Estelle Ingrand-Varenne. La brièveté des inscriptions médiévales : d'une contrainte à une esthétique. Medievalia, Revista d'Estudis Medievals, 2013, 16, pp.213-234. halshs-00948493

HAL Id: halshs-00948493

<https://shs.hal.science/halshs-00948493>

Submitted on 16 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA BRIÈVETÉ DES INSCRIPTIONS MÉDIÉVALES: D'UNE CONTRAINTE À UNE ESTHÉTIQUE

Estelle Ingrand-Varenne
Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale
estelle.ingrand.varenne@univ-poitiers.fr

Résumé

Les inscriptions sont connues pour leur brièveté, à tel point que cette caractéristique participe à la définition du discours épigraphique. Néanmoins, les moyens linguistiques et graphiques qui permettent à ces textes d'être courts n'ont pas été étudiés. Il s'agit donc de comprendre comment et pourquoi ces textes sont brefs, au-delà de la contrainte matérielle, jusqu'à créer une véritable esthétique. Sélectionner les informations, condenser le propos grâce à des procédés rhétoriques, rythmer le discours, évoquer et suggérer les idées plutôt que de les développer, tels sont les verbes qui guident les auteurs d'inscriptions. La brièveté épigraphique n'est pas qu'une conséquence du support, de la matière, de l'espace ou encore du coût. Elle permet au contraire à l'inscription d'exercer au mieux sa fonction de communication et de publicité universelle et durable. Cette recherche de concision s'exprime tant sur un plan linguistique qu'au niveau graphique. Cette double recherche confère alors à l'écriture épigraphique —entendue au sens large— une vraie esthétique.

Mots-clés

Épigraphie, inscriptions médiévales, brièveté, esthétique, linguistique.

Abstract:

Inscriptions are known for their brevity and this characteristic participates in the definition of the epigraphic discourse. Nevertheless, the linguistic and graphic means which allow these texts to be short have not been studied. Our goal is thus to understand how and why these texts are brief, beyond the material constraint, until create a real esthetics. Select the information, condense the words thanks to rhetorical processes, give rhythm to the speech, evoke and suggest the ideas rather than to develop them, such are the verbs which guide the authors of inscriptions. The epigraphic brevity is not only a consequence of the support, the material, the space or still the cost. On the contrary, it allows inscriptions to exercise at best

their function of communication and universal and long-lasting advertisement. This research for conciseness is visible both on a linguistic and graphic plan. It confers then on the epigraphic writing—in the broad sense—a specific esthetics.

Keywords

Epigraphy, medieval inscriptions, brevity, aesthetics, linguistics.

Qu'elles soient sur pierre, bois, verre ou métal, les inscriptions médiévales ont le plus souvent un très faible volume textuel, à tel point qu'on pourrait parler de "micro-textes" à leur sujet¹. La brièveté a même semblé si intrinsèque à la nature des textes épigraphiques qu'elle a fini par donner à l'adjectif "lapidaire" son sens figuré au début du xx^e siècle. Il est vrai que les supports épigraphiques n'ont jamais reçu autant de texte que les livres. Les textes épigraphiques "longs", d'une ou plusieurs centaines de mots, ont donc un caractère exceptionnel et leur longueur leur confère une certaine importance: ils s'imposent à la vue du lecteur par leur masse, leur amplitude, la multiplicité des signes qui l'envahit.

La brièveté ne se résume cependant pas à un problème quantitatif. L'économie de mots influe sur le lexique, la syntaxe, la forme, la disposition du texte. Les recherches récentes portant sur le concept rhétorique de *brevitas* dans le domaine littéraire² ont mis en évidence que les traités rhétoriques médiévaux associaient cette notion à celles de clarté et de simplicité, facilitant la compréhension du discours³. Ce sont les premiers caractères définitionnels de la brièveté. Principe éthique de bonne communication et de respect du destinataire, qui évite de l'accabler sous un flot de paroles, la brièveté relève de la pragmatique du discours. Elle est avant tout affaire d'efficacité⁴ et s'oppose à l'*amplificatio* (ensemble des procédés linguistiques utilisés pour l'allongement et l'embellissement des textes) qui est le travail de création et d'invention stylistique, le fait de rehausser, d'orner un sujet (Zumthor, 1953, p. 180). Si la brièveté est quantitative et qualitative, elle

1 En ne prenant en compte que les textes complets du corpus étudié (les inscriptions de Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes des xii^e-xiv^e siècles, soit 678 textes mais seulement 513 complets) le minimum est d'un mot et le maximum de 251 mots. La moyenne est de 18 mots, ce qui correspond à peu près à une épitaphe simple sur une plate-tombe, texte très fréquent. Le premier quartile est à 3 mots, c'est-à-dire que 25% des textes ont entre 1 et 3 mots. La médiane est à 9 mots: 50% des inscriptions ont entre 1 et 9 mots. Le troisième quartile est à 24 mots, autrement dit 75% des inscriptions sont composées de 1 à 24 mots et 25% de 25 à 251 mots.

2 Croizy-Naquet, Harf-Lancner, Szkilnik, 2011; et Abiker, 2008.

3 Il n'y a en réalité pas de présentation homogène de la brièveté au Moyen Âge, contrairement à l'Antiquité grecque et romaine qui y accordait beaucoup d'intérêt.

4 Abiker, 2008, p. 33 ; et Croizy-Naquet, Harf-Lancner, Szkilnik, 2011, p. 11.

établit également un rapport au temps et à l'espace. Le texte bref "dure" peu, en ce sens qu'il n'engage pas une lecture longue, mais permet une saisie immédiate, rapide du message. Le rapport à l'espace est quelque peu différent. On pourrait penser qu'un texte bref occupe un espace restreint, ce n'est pourtant pas systématiquement le cas, puisque la représentation graphique du texte, par le biais de l'écriture, de la taille des lettres et de la mise en page, entre en jeu.

Ainsi la brièveté touche non seulement l'espace scriptural (le texte écrit), mais aussi l'espace scripturaire (la graphie). De plus, ce code si propre aux inscriptions engage toute l'économie du discours épigraphique. Cependant, il n'a jamais fait l'objet d'analyse réelle. L'objectif de cette étude donc de chercher à comprendre comment et pourquoi ces textes sont brefs, au-delà de la contrainte matérielle, jusqu'à créer une véritable esthétique⁵.

I. COMMENT FAIRE BREF?

La brièveté est le résultat d'un travail de réflexion et de composition que l'on peut résumer grâce à cinq verbes d'action (certains d'entre eux fonctionnant par paire): sélectionner, condenser et rythmer, évoquer et suggérer.

La première étape, en amont de l'écriture, est la sélection des informations. Le discours épigraphique limite le nombre de données qu'il transmet, non pas qu'il n'ait que peu de choses à dire, mais parce qu'il réduit volontairement son propos en établissant une hiérarchie. Il élimine les détails, les digressions, le superflu. Comme l'a souligné Cécile Treffort, les épitaphes carolingiennes sont constituées de trois éléments de base: le nom du défunt, la date d'anniversaire, c'est-à-dire celle du décès, et une prière (Treffort, 2007, p. 167). Si l'un manque, le texte funéraire ne semble pas remplir pleinement son rôle, mais si d'autres éléments sont ajoutés, ils sont secondaires du point de vue fonctionnel. Une telle sélection de la matière n'est pas sans conséquence : chaque élément conservé possède un caractère de nécessité et revêt une importance particulière. La forme brève ne comporte rien de négligeable. Elle ne connaît rien d'infime. Il revient donc au lecteur de peser la valeur de chaque mot et d'être attentif, même à ce qui pourrait sembler secondaire ou accessoire (Abiker, 2008, p. 40).

La sélection ne touche pas seulement au contenu du message à transmettre, mais également à sa forme. L'auteur du texte épigraphique choisit une syntaxe et un vocabulaire précis. Il pèse ses mots. Un des chapiteaux du rond-point du

⁵ Cette réflexion s'inscrit dans un travail plus large de définition du langage épigraphique, voir Ingrand-Varenne, 2013a.

chœur de l'église Saint-Pierre de Chauvigny (Vienne - XII^e siècle) présente plusieurs inscriptions en lien avec les images sculptées sur les quatre faces⁶ (Fig. 1).

Face nord: *Gabriel angelus. Dixit gloria in excelsis Deo.*

Face ouest: *Pastor bonus. Babilonia, magna meretrix.*

Face sud: *Micael archangel(us).*

Face est: *Ecce est diabolus. Babilonia deserta. Pastores.*⁷

La première inscription de la face est attire l'attention, puisque, sur les trois mots dont elle se sert, deux pourraient sembler inutiles: l'adverbe de lieu *ic* et le verbe "être" à la troisième personne, sous forme abrégée. Seul le nom *diabolus* apporte un renseignement en identifiant, si besoin était, le personnage poilu, cornu et aux dents pointues comme le diable, tout comme le font les expressions *pastores* pour les bergers et *pastor bonus* pour le bon pasteur. Si l'on a pris la peine d'inscrire trois mots et non un seul, c'est parce qu'il se passe autre chose qu'une simple nomination dans cette scène. La formulation *hic est* permet une mise en avant quasi théâtrale du personnage diabolique, comme une entrée en scène.

Après la sélection vient la condensation. Parmi les nombreux procédés rhétoriques qui permettent de condenser le propos (tels que le zeugma, l'anacoluthie ou encore la synthèse), l'ellipse est le plus employé dans les textes épigraphiques. L'usage de l'ellipse, c'est-à-dire le fait d'omettre des éléments nécessaires à la compréhension du texte dans le but de produire un effet de raccourci, est habituel, par exemple pour le verbe "être". Il s'agit d'un trait particulièrement courant, notamment en latin, et il est récurrent en épigraphie. Cette absence accroît l'expressivité. Le caractère indéterminé du verbe sous-entendu est voulu afin de produire un effet sémantique supplémentaire. C'est ce qu'explique Roger Bacon, dans la *Summa grammatica*, lorsqu'il analyse des séquences grammaticalement incomplètes. Dans certaines formules liturgiques, le verbe "être" est omis du fait de l'usage et pour des raisons d'expressivité sémantique plus grande. L'énoncé *Dominus vobiscum* peut vouloir dire "que le Seigneur soit avec vous", ou "qu'il demeure avec vous", ou encore "qu'il repose", "habite", etc. Si l'un de ces verbes était exprimé, un seul serait signifié et non les autres. Ces types d'énoncés sont d'autant plus riches de significations qu'ils sont incomplets, le manque correspondant à plusieurs termes possibles qui participent de fait au sens produit (Rosier-Catach, 1994, pp. 44-45 et 187).

Par contraste, la présence très ponctuelle du verbe est significative, comme dans l'inscription de Chauvigny citée précédemment. L'inscription d'un des cha-

⁶ Il s'agit du chapiteau de la deuxième colonne du rond-point du chœur, coté sud.

⁷ *Corpus des inscriptions de la France médiévale* (ensuite: *CIFM*) I-2, 17, p. 22-24, pl. IX et X, fig. 21 à 24.

piteaux de l'ancienne église abbatiale de Marestay, à Matha (Charente-Maritime – XII^e siècle), présentant Daniel dans la fosse aux lions, fait l'économie du verbe: *Daniel in lacum leonum*⁸. D'autres inscriptions font référence à cet épisode vétérotestamentaire (Dn VI, 16), dans le cloître de Moissac (Tarn-et-Garonne) ou à la façade de l'église Saint-Porchaire de Poitiers (Vienne) par exemple, mais elles comprennent un verbe, orientant et donc limitant l'interprétation⁹.

Cette ellipse du verbe "être", ou d'un autre, est encore plus saisissante dans les listes, que ce soient celles des noms des vices et des vertus, des mois, des signes du zodiaque (particulièrement fréquentes sur les voussures du portail occidental de certaines églises de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres)¹⁰ ou de noms de personnages (les apôtres¹¹, les saints¹²). L'absence totale de tout lien verbal d'un nom à l'autre n'est possible que parce que ce lien se fait ailleurs, grâce à la thématique commune et surtout par l'iconographie. Ces listes accompagnent le plus souvent des représentations peintes ou sculptées qu'elles viennent identifier. L'inscription se "déleste" de sa fonction de liaison et s'appuie sur des relais visuels, qui lui permettent alors d'être concise. Le liant nécessaire à tout discours pour être compréhensible ne passe plus par les mots, mais par une matière, une mise en page, une mise en espace.

Écrire le nom d'un saint en césure de part et d'autre de sa tête sur un même fond, ou l'expression *Agnus Dei* de chaque côté de la représentation de l'Agneau, comme à la voûte de la crypte de l'église Notre-Dame-la-Grande de Poitiers à la fin du XI^e siècle¹³, est certainement le procédé le plus elliptique sur le plan verbal et le plus fort au niveau sémantique et matériel pour manifester l'identité profonde : les mots et le corps se rencontrent et fusionnent (Fig. 2).

Ces listes, verbalement dénudées, créent du rythme, une mesure régulière. D'autres énumérations, telles les séries d'adjectifs mélioratifs rappelant les qua-

8 *CIFM* I-3 Charente-Maritime 15, p. 95, pl. XXXII, fig. 63.

9 La citation de Dn. VI, 16 est: *Adduxerunt Daniele[m] et miserunt eum in lacum leonum*. À Moissac, on lit: *Daniele[m] m[iserunt in] lacu(m) leonis* (*CIFM* VIII, Tarn-et-Garonne 47, p. 175-176, pl. XCVI, fig. 200; traduction du *CIFM*: "Ils envoyèrent Daniel dans la fosse aux lions"), et à Poitiers: *Hic Daniel Domino vi[ncit] coetum leoninum* (*CIFM* I-1, 78, p. 93-94, pl. XXXIII, fig. 65-6; traduction du *CIFM*: "Ici Daniel, grâce au Seigneur, triomphe de la troupe des lions").

10 L'église de Fenioux mêle zodiaque et mois (*CIFM* I-3, Charente-Maritime 12, p. 90-92, pl. XXXI, fig. 61). L'église Saint-Gilles d'Argenton-les-Vallées donne à voir, entre autres, les vices et les vertus sur la deuxième voussure, les mois et le zodiaque sur la cinquième voussure (*CIFM* I-3, Deux-Sèvres 2, p. 125-127, pl. XLIV, fig. 86).

11 Sur la quatrième voussure. Voir *CIFM* I-3, Deux-Sèvres 2, p. 125-127, pl. XLIV, fig. 86.

12 Un reliquaire de la Vraie Croix du XI^e siècle, conservé à Musée Dobrée à Nantes, représente et énumère 23 éléments: du bois de la Croix aux apôtres, en passant par le soleil, la lune et le serpent (*CIFM* 23, 69, p. 79-82).

13 *CIFM* I-1, 18, p. 17-18, pl. XII, fig. 22.

lités, souvent stéréotypées, du défunt, par leur rythme saccadé, syncopé, créent une rupture avec le reste du texte funéraire et une accélération. Les deux premiers hexamètres de l'inscription funéraire pour Geoffroi le Vieux, mort en 1114 à Châteaubriand (Loire-Atlantique), en sont un exemple: *Ingenio, specie, re, robore, moribus, ortu, / Clarus, formosus, dives, fortis, generosus*¹⁴.

Le rythme général des inscriptions est relativement rapide. Les longues périodes, avec un enchevêtrement complexe de propositions, ne se rencontrent guère dans le discours épigraphique. Les propositions, qu'elles soient juxtaposées, coordonnées ou subordonnées, sont plutôt courtes. On ne relève pas de préférence pour la parataxe¹⁵ par rapport à l'hypotaxe; les deux sont employées constamment. La structure syntaxique récurrente des inscriptions funéraires sur plates-tombes est faite d'un rythme ternaire: une proposition principale, suivie d'une proposition subordonnée relative, puis une proposition indépendante juxtaposée. L'építaphe de l'abbé Hugues de Maulay, mort en 1315 à l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers, constituée de 25 mots, l'illustre bien:

*Hic jacet frater Hugo de Maulaio, (con)dam abbas istius monasterii, qui obiit anno Domini 1315. Anima ejus et anime o(mn)i(u)m fide(iu)m defu(n)ctor(um) requiesca(n)t in pace, amen*¹⁶.

L'inscription funéraire pour Marc, qui se trouve dans le cimetière de Quimper, datant du ^{xiv}e siècle, est, elle aussi, composée de trois propositions, réparties en deux octosyllabes. La concision de chaque segment (pour un total de 12 mots) et l'absence de tout lien entre les propositions, sous forme d'anacoluthie, donnent une impression de rapidité, renforcée par le rythme 8/4/4 (Fig. 3).

*Marc fut (d)u secle come vous./ Pries por lui. Pensez de vo(us.)*¹⁷

Ainsi, le rythme est produit par le vers, la métrique. L'inscription, par sa forme brève qu'elle soit en prose ou en poésie, introduit à son tour un tempo, un mouvement.

14 *CIFM* 23, 55, p. 66-67. Traduction du *CIFM*: "Illustre par son esprit, élégant par son apparence, opulent par ses richesses, puissant par sa force, noble par sa conduite et sa naissance".

15 La parataxe est l'absence de coordination, la juxtaposition de deux propositions sans marquer le rapport de dépendance qui les unit, alors que l'hypotaxe —son contraire— se caractérise par la subordination.

16 *Gallia christiana*, t. VII, col. 942. Traduction: "Ici gît frère Hugues de Maulay, autrefois abbé de ce monastère, qui mourut l'an du Seigneur 1315. Que son âme et l'âme de tous les fidèles défunts reposent en paix. Amen".

17 *CIFM* 23, 23, p. 34-35.

Les textes épigraphiques paraissent également très denses. En un petit nombre de mots et de moyens, avec un vocabulaire restreint, ils rassemblent de multiples informations et références. L'inscription funéraire gravée sur le tombeau en bâtière de Pierre, qui fut vraisemblablement abbé, à l'abbaye Saint-Vincent de Nieul-sur-l'Autise (Vendée), dans la première moitié du XIII^e siècle, présente un texte de huit hexamètres:

*Heu genus et species poesis cum philosophia
 Plagit Aristoteles Donatus et orthografia.
 Proh dolor, heu rabies dum tot bona tam dolorosa
 Abstulit una dies clero tam pernicioso.
 Petrum petra premit cineri cinis accumulatur ;
 Heu doctrina perit sapiencia dum tumulatur.
 Orthographia doles doctoris morte sepulta
 Que gaudere soles tanto munimine fulta¹⁸ (Fig. 4).*

En cinquante mots, l'auteur de cette inscription convoque et rassemble sous les yeux du lecteur un cortège de grands personnages et de notions très fortes. Il nomme Aristote et Donat au vers 2, personnifie, entre autres, la Poésie, la Philosophie et l'Orthographe aux vers 1 et 2, et encore la Doctrine et la Sagesse au vers 6. Le thème continu de la lamentation, dont le champ lexical est riche (grâce aux verbes *plangit* et *doles*, aux noms *dolor* et *rabies*, aux interjections *proh* et *heu*) ajoute encore à la densité. Pourtant, l'alternance entre des éléments originaux (les grandes figures historiques et allégoriques qui se rencontrent rarement dans les épitaphes) et des expressions ou formules plus habituelles (*proh dolor* au vers 3, *petrum petra premit* au vers 5) fait que cette condensation n'entraîne pas de saturation.

La capacité de compacité est encore plus perceptible quand on connaît le texte source qui a inspiré l'inscription, qu'il soit biblique, liturgique, patristique ou littéraire. La troisième voussure du portail occidental de l'église Saint-Gilles à Argenton-les-Vallées (Deux-Sèvres – XII^e siècle) résume en deux phrases les douze versets de la péricope évangélique des vierges sages et des vierges folles (Mt XXV, 1-12), en gardant les mêmes termes (Fig. 5):

¹⁸ CIFM 23, 129, p. 126-128. Le texte qui est ici retranscrit est une proposition de restitution, grâce à la métrique, car l'inscription est fragmentaire (les deux dernières syllabes manquent pour chacun des vers). Traduction du CIFM: "Hélas le genre et l'espèce, la poésie avec la philosophie, Aristote, Donat et l'orthographe se lamentent. Ô douleur! Ô rage, quand un seul jour si douloureux, si dommageable au clergé, a enlevé tant de biens. La pierre couvre Pierre, la cendre est entassée sur la cendre. Hélas, la doctrine périt, lorsqu'on enterre la sagesse. Orthographe, tu t'affliges d'être ensevelie du fait de la mort du docteur, toi qui avais l'habitude de te réjouir, soutenue par un si puissant rempart".

[*Iste sunt*] *prudentes quinque virgines adventum sponsi cum accensis lampadibus expectantes : venite ad me. Iste sunt quinque fatue virgines cum ex[t]intis lanpadibus ad januam sponsi pulsantes quibus ipse dixit : ne[sc]io vos*¹⁹.

Le texte biblique a été condensé, particulièrement les cinq premiers versets d'exposition de la situation et des personnages (cinq vierges prudentes avec lampe et huile et cinq vierges folles sans huile). Ont été totalement omis la narration et le dialogue entre les deux groupes qui suivent la présentation, les vierges sages refusant de fournir de l'huile, alors que l'époux arrive, et renvoyant les vierges folles chez le marchand. En revanche, les réponses de l'époux données au discours direct ont été conservées, exceptée la dernière phrase de la péripécie ("veillez donc parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure") qui n'est pas mentionnée.

Faute de ne pouvoir/vouloir tout dire, l'inscription évoque et incite le lecteur à faire lui-même des associations de mots ou d'idées, troisième étape après la sélection et la condensation. L'inscription fait naître une image mentale, crée des liens, des connexions sans les formuler explicitement. Elle signifie et invite en même temps à interpréter. Le procédé d'évocation et d'allusion est lié à celui de l'ellipse. Quand un seul mot, particulièrement un nom propre, constitue l'inscription, il est nécessaire de retrouver l'action ou l'état, le verbe sous-entendu que gouverne ce nom sujet (les noms latins isolés sont le plus souvent au nominatif dans la documentation de l'Ouest). L'absence de toute précision, qu'elle soit verbale ou autre, dans le cas des inscriptions nominales, laisse le champ libre à de nombreuses interprétations. L'économie de mots dans ce cas a pour but de produire un très vaste champ de réponses possibles. Pour chaque lecteur, le nom va suggérer quelque chose de différent.

EGO : SVM : P : VIVVS : QVI : DE CELO : D²⁰

Telle est la transcription de l'inscription incisée sur un fer à hosties du xiv^e siècle trouvé à Confolens (Charente). Le texte est considéré comme complet. Le graveur a volontairement abrégé le mot *panis* par sa lettre initiale P et surtout laissé inachevée la citation de Jean VI, 51 en omettant presque entièrement le verbe *descendi*. Au lecteur de compléter ce "texte à trous" grâce à sa culture biblique, liturgique et formulaire. Lorsqu'on lit sur des cloches l'inscription *vox*

¹⁹ CIFI-3, Deux-Sèvres 2, p. 125-127, pl. XLIV, fig. 86. La commune s'appelait autrefois Argenton-Château. Le texte proposé est une révision de celui établi par les auteurs du CIFI en 1977, grâce aux travaux de restauration du tympan entre 1999 et 2003. Traduction "Voici les cinq vierges sages avec leurs lampes allumées, attendant l'arrivée de l'époux: venez à moi. Voici les cinq vierges folles avec leurs lampes éteintes, frappant à la porte de l'époux qui leur dit: je ne vous connais pas".

²⁰ Barbier de Montault, 1895, p. 206-207.

Domini, c'est en réalité à tout le rituel de bénédiction des cloches que le texte renvoie, rituel pendant lequel le célébrant scandait cette expression à plusieurs reprises. Après avoir tracé une croix avec de l'huile sainte sur la cloche, il l'essuyait grâce à un linge propre en récitant l'antienne *Vox Domini super aquas multas, Vox Domini in virtute*. Cette antienne inspirée du Psaume XXIX n'a pas seulement été retenue pour rappeler que la cloche était en quelque sorte la voix du Seigneur qui appelait à la prière. Le psaume évoque également le tonnerre, la tempête, le feu, le déluge; c'est une hymne au Seigneur de l'orage. Les deux mots de l'inscription *Vox Domini* synthétisent tout ce contexte (Favreau, 1995, p. 128). L'objet épigraphique joue avec le pouvoir suggestif de certains mots. Il emprunte et se crée des outils propres pour construire la brièveté et forger une esthétique.

2. POURQUOI FAIRE BREF?

Que les inscriptions soient généralement des textes courts n'explique pas pourquoi la documentation épigraphique, tout particulièrement médiévale, a développé cette caractéristique. Cette brièveté est habituellement expliquée comme une nécessité due à la contrainte matérielle du support, de l'espace, à la difficulté de réalisation, au coût. Ces contraintes sont réelles : on ne peut graver de longs textes sur une agrafe ou une alliance, pour prendre comme exemple les plus petits objets portant une inscription. Peut-on pour autant réduire le choix de la brièveté à un corollaire du manque d'espace?

Ce manque d'espace n'est d'ailleurs pas réel, puisque l'objet épigraphique est certainement celui qui, parmi toute la documentation écrite (manuscrite, diplomatique etc.), bénéficie des supports les plus grands en terme de surface. Le champ épigraphique qu'occupe l'écriture doit être pensé à l'échelle de l'objet auquel appartient l'inscription. Les plates-tombes présentent en moyenne une surface de 2 m² : par exemple, la dalle d'un abbé à l'abbaye Notre-Dame des Châtelliers, à La Flotte-en-Ré (Charente-Maritime), de la fin du XIII^e siècle, mesure 212 cm de longueur par 95 cm de largeur²¹. Pourtant, le texte ne recouvre pas toute la surface, il est placé en lisière et forme une ligne servant de cadre à l'effigie du défunt. C'est l'image qui occupe l'espace. Il en va de même dans la plupart des peintures murales.

Le rapport entre médium et texte doit être envisagé à deux niveaux différents, abstrait et concret. Sur le plan abstrait et conceptuel, ce n'est pas la matière qui oblige l'inscription à être brève, mais c'est bien davantage parce qu'elle se doit d'être brève, pour des raisons qu'il faut élucider, que l'on va choisir telle ou telle

21 C1FM I-3, Charente-Maritime 12 bis, p. 92bis-92ter, pl. LXVII, fig. 143.

matière, tel support, voire tel type d'écriture. Si l'on envisage chaque inscription dans sa singularité et sa réalisation concrète, le choix du support peut intervenir dans l'aspect textuel, même si l'on ne possède pas de témoignage expliquant les relations complexes du texte épigraphique et de son médium. Toutefois cette influence de la matière restera limitée à quelques cas, quelques mots en plus ou en moins, qui ne remettent pas en cause le concept lui-même, les choix d'écriture et de composition.

L'autre raison que l'on pourrait invoquer pour expliquer la brièveté du discours épigraphique est que celui-ci aurait peu d'informations à transmettre, peu de choses à dire, avec un sens univoque et évident. Certes, le propos et le sujet des inscriptions sont restreints, le contenu est limité et souvent aisé à saisir. Il faut, cependant, encore une fois renverser la façon d'appréhender l'objet épigraphique: la brièveté n'est pas une conséquence subie, elle est un choix, qu'il soit direct ou indirect.

Le changement vis-à-vis de la matière qui se produit dans les inscriptions des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles éclaire le rapport au médium et à la fonction. Une partie de la production épigraphique, comme John Sparrow l'a mis en évidence pour l'Italie, cesse d'être lapidaire, s'émancipe et se tourne vers des matériaux de moindre coût et moins "substantiels"²². La Renaissance et l'époque baroque voient le transfert de l'inscription comme forme littéraire de la pierre au papier. Le facteur qui encourage le développement de ce type d'inscriptions est l'érection de monuments temporaires pour de grandes occasions (cérémonie de mariage, célébration de l'anniversaire d'un enfant royal, visite impériale ou épiscopale, triomphe etc.). Les textes épigraphiques font alors partie de l'apparat. John Sparrow se plaît à souligner la longueur "extravagante" des textes sur ces nouveaux supports, par exemple celle de l'inscription du cénotaphe de Vittorio Amadeo, à Turin, en 1638. C'est certainement moins parce que l'on change de matière ou de technique que les inscriptions s'allongent, mais parce qu'elles relèvent d'un ornement provisoire, d'une pompe très éphémère, destinée à être détruite quand l'événement festif ou funéraire serait terminé (Petrucci, 1993, p. 105.). En d'autres termes, c'est parce que leur fonction et leur statut sont modifiés, que l'impératif dimensionnel du texte se transforme. Ces inscriptions ne sont plus faites pour durer, mais pour frapper le spectateur de façon ponctuelle. La communication entre l'émetteur et le récepteur se fait presque dans la concomitance; le transport de l'information dans le temps n'est pas envisagé. D'ailleurs seule une infime partie de ces témoignages nous sont parvenus (Sparrow, 1969, p. 103).

La brièveté est bien une nécessité fonctionnelle dans le cas des inscriptions médiévales. Elle est liée aux deux points forts de la définition de la fonction : la

²² Sparrow, 1969, p. 102.

durée et la publicité. Les réflexions sur la médiologie que propose Régis Debray concernant les dispositifs qui visent non seulement la communication mais surtout la transmission (la différence entre les deux étant un changement d'échelle chronologique) sont éclairantes pour l'épigraphiste.

Ces messages au long cours optimisent leur chance de survivre en se contractant (le croquis plus pertinent que le dessin), mais l'abréviation ou la condensation ne seront là que pour creuser leur lit, en faisant empreinte [...]. L'écriture réduit pour stocker, et condense pour conserver. Quand on veut conserver un corps, il faut en retirer l'eau. Le dessèchement du sensible (l'abstraction signifiante) le réduit à l'intelligible —qui peut s'entrepanser, se garder et se déplacer (Debray R., 2000, pp. 13 et 76).

“Faire bref pour durer longtemps” pourrait-on dire de façon synthétique.

Le rapport que la brièveté introduit avec le lecteur est fait d'un double mouvement. Certes, la brièveté est gage de clarté et d'efficacité. Elle rend abordable et intelligible le message, et sert ainsi le processus de communication épigraphique. Elle a été considérée comme un principe éthique, parce qu'elle facilite la tâche du destinataire, lui permet de lire mieux, et permet, dans certains cas, à tous de lire, ou du moins, de reconnaître certains mots isolés, devenus familiers, qui ne sont pas noyés dans une masse textuelle. Cette aisance que procure le texte bref n'est pas sans évoquer une des deux nouveautés dans les techniques de lecture, mises en évidence par Armando Petrucci, pour l'Antiquité tardive: celle de l'introduction par saint Jérôme des divisions du texte évangélique. Ces brefs segments textuels rendent par leur isolement la lecture plus aisée, accessible à ceux qui n'avaient que peu de pratique des livres (Petrucci, 1984). Cette forme courte accroît l'attention de celui qui lit, développe son entendement, promeut le savoir qu'elle transmet, contrairement au bavardage qui ne produit que dissipation, ennui et même dégoût de l'esprit, ainsi que le fait remarquer, au XI^e siècle, Albéric de Mont-Cassin (Abiker, 2008, p. 33). En ce sens, elle relève de la *captatio benevolentiae* qui permet de rendre l'auditoire bien disposé, bienveillant et attentif²³.

En contrepartie, le lecteur, par sa mémoire, est largement sollicité ; sa participation active fait de lui le co-énonciateur du texte. Les rapports qui se tissent entre brièveté et mémoire²⁴ sont de deux ordres. Le premier touche au contenu même du texte. Paradoxalement, le texte bref, qui pourrait sembler condamné à l'oubli par le peu d'espace textuel et l'évanescence qu'il représente, laisse son empreinte dans l'esprit du lecteur (Croizy-Naquet, Harf-Lancner, Szkilnik, 2011, p. 14). Un témoignage de saint Augustin met bien évidence ce lien fort qu'entre-

²³ *Rhétorique à Herennius*, I, 6.

²⁴ Carruthers, 2002, p. 13.

tiennent brièveté et mémoire. Lors de la consécration d'une chapelle commémorative dédiée à saint Étienne, il fit graver quatre vers:

*Propterea enim eos [versus] ibi scribere volumus, ut, qui vult, legat, quando vult, legat. Ut omnes teneant, ideo pauci sunt; ut omnes legant ideo publice scripti sunt*²⁵.

La concision est évoquée comme moyen mnémotechnique destiné au grand public. Plus court est le texte et mieux il est retenu d'une certaine façon. La brièveté contribue aussi à développer la mémoire du lecteur en lui fournissant des "noyaux" (Croizy-Naquet, Harf-Lancner, Szkilnik, 2011, p. 14), qui sont des points d'entrée dans le discours épigraphique.

Non seulement la mémoire est sollicitée pour retenir le message inscrit, mais aussi souvent pour compléter ce qui manque au discours : c'est la deuxième articulation entre brièveté et mémoire. La restriction d'informations, les allusions, et parfois l'inachèvement des inscriptions demandent la participation intensive du lecteur, qui se voit chargé de déployer le sens. C'est la même logique que celle de l'incipit qui ne donne que les premiers mots d'un texte, son commencement (mais cette portion représentant le tout) et laisse au lecteur le soin de retrouver la suite, de resituer le discours global.

La brièveté peut toutefois également être un inconvénient pour le lecteur, à cause de la menace constante de tomber dans l'obscurité du discours. Si le public ne possède pas toutes les clés de compréhension, si la connivence n'est pas établie, le texte concis et dense lui paraîtra opaque. Ce danger est toutefois relativement écarté dans la documentation épigraphique. En effet, si certains textes peuvent sembler peu compréhensibles, ce n'est que rarement du fait de leur caractère bref (par exemple dans le cas de formulations magiques), mais à cause des différents niveaux de compréhension.

3. RÉPONDRE À UNE ESTHÉTIQUE

"Comme en cuisine, la 'réduction' ne tient pas seulement à la diminution du volume mais aussi à sa concentration, qui donne au récit son épaisseur et sa saveur", écrit Séverine Abiker (2008, p. 103). La brièveté relève d'un goût, participe d'une esthétique particulièrement appréciée à l'époque médiévale, comme en témoignent les formes qui prennent naissance et/ou se développent: les lais

²⁵ *Sermo* 319, 8. Traduction: "C'est pour cela, en effet, que nous avons voulu écrire ici ces vers, afin que les lise celui qui le veut et quand il le veut. C'est pour que tous les retiennent, qu'ils sont peu nombreux, pour que tous les lisent, qu'ils sont écrits publiquement".

du XII^e siècle, les fabliaux, les exempla, les dits, les nouvelles au XV^e siècle. Une véritable “mode” du topos de brièveté est d’ailleurs sensible, au moment même où la forme romanesque prend son essor et où s’épanouissent les grandes sommes en prose (XIII^e-XIV^e siècles) (Abiker, 2008, p. 103).

La dimension esthétique de l’inscription, que ce soit l’ornement des caractères ou de son support, a été profondément étudiée par Vincent Debiais. Celui-ci a particulièrement mis en relief deux aspects : cette dimension transforme l’objet épigraphique en objet plastique et accentue ainsi son pouvoir de communication ; parallèlement, elle participe à l’embellissement de son contexte, en tant que valeur ajoutée (Debiais, 2009, pp. 118-152). L’étude de la brièveté montre qu’en complément de cette richesse, ces décors, ces parures, la composition textuelle d’une inscription est aussi porteuse d’une certaine esthétique. Son élégance passe par la simplicité, la clarté, la sobriété, parfois un certain dénuement, voire une nudité, qui lui confèrent intensité, force et énergie.

Cette esthétique épigraphique, forgée par la puissance que procure la concision, est le point essentiel retenu par l’époque baroque, et celui qui permet de comprendre pourquoi le “style lapidaire” devient un genre littéraire prisé. La littérature du XVII^e siècle est marquée par l’art de la pointe, où il s’agit d’être efficace, de concentrer le maximum d’effet dans le minimum de mots ; l’épigramme, ce petit poème railleur et mordant dans lequel la formule finale ou pointe (*acumen*) fait mouche, et qui permet de montrer la subtilité du propos, la vivacité piquante de l’expression (*argutia*), est particulièrement apprécié (Gibert, 1997, pp. 180-189). Les genres brefs, notamment les inscriptions, les emblèmes et les devises, ont fortement inspiré cet art et en sont également des terrains d’expérimentation. Dans son ouvrage intitulé *De Poesia hodiernorum Politicorum sive De argutis inscriptionibus*, publié en 1678 à Weissenfels, le théoricien Christian Weise propose deux règles principales pour la composition des inscriptions :

*Nil scribi debere, nisi quod excitet lectoris admirationem, et servandam in omnibus decentem brevitatem*²⁶.

Ce qui peut être résumé par les deux mots clés : admiration et brièveté. La recherche de la brièveté ne fait pas référence à la longueur totale de l’inscription, mais elle signifie que chaque pensée doit être émise avec concision. Ceci doit se faire dans un but suggestif, afin, écrit-il, que le lecteur trouve plus de choses par la pensée qu’il n’en voit par la lecture. Enfin, l’inscription doit posséder à chaque ligne la force de l’épigramme, à cette époque.

²⁶ Cité par Sparrow, 1969, p. 109. Traduction : “Rien ne doit être écrit qui n’excite l’admiration du lecteur et qui n’observe en tout une décente brièveté”. Voir également Kajanto, 1994.

Le discours épigraphique médiéval, contrairement à la littérature des époques antique et moderne, n'a pas développé un tel art. Celui-ci est néanmoins en germe. La brièveté et la concision sont associées à la clarté, la lucidité et la transparence, mais aussi à l'acuité, l'intensité et la vigueur. Ce code des inscriptions du Moyen Âge est sans doute à rapprocher de la brachylogie (tendance à l'ellipse, aux constructions très concises) du latin chrétien des premiers siècles soulignée par Christine Mohrmann (1958-1977, I, p. 38).

La réflexion sur la brièveté dans le cadre épigraphique ne peut s'arrêter au plan textuel; la poétique de l'abrègement a également des répercussions graphiques. Comme l'écriture manuscrite, à qui elle les emprunte, l'écriture épigraphique use d'abréviations. Alors que la brièveté scripturale entretient un rapport privilégié au temps, la brièveté scripturaire entre en relation avec l'espace. Deux manières de condenser l'espace du mot peuvent être distinguées. La première consiste à abrèger, c'est-à-dire retrancher des signes graphiques, des lettres. Il s'agit de la brachygraphie. On distingue cinq types d'abréviations: par sigle, par suppression de lettres, par suscription, par suspension, par des signes spéciaux²⁷.

La très longue inscription de Cheffes (Maine-et-Loire), gravée sur une dalle d'ardoise et qui mentionne la dédicace de l'église ainsi qu'une fondation d'anniversaire, utilise de nombreuses abréviations. Elles concernent le vocabulaire récurrent des textes épigraphiques, tels les termes religieux ou les éléments de datation, comme on le voit dans les trois premières lignes du texte gravé à l'intérieur du cadre, pour ne citer que celles-ci ; l'édition critique les montre explicitement par l'emploi des parenthèses pour les lettres restituées (Fig. 6):

Anno incarnati Chr(ist)i 1167 terci(us) Gosfredus Normannu(s) genere Andegav(ensis) e(pisco)p(u)s dedicavit eccl(es)iam de Cafia 15 k(a)l(endas) sept(em)b(r)is in honorem s(an)c(t)e Marie matris Domini et misse sunt in altari reliquie iste²⁸.

La seconde façon de condenser est de conserver toutes les lettres d'un mot, mais non séparément, en créant au contraire des rapprochements et connections entre elles: conjonctions (réunion de deux lettres, parfois plus, par la fusion de deux droites verticales habituellement), enclavements (lettre tracée à l'intérieur d'une autre lettre), entrelacements (le tracé de la seconde lettre se faisant partiellement sur le tracé de la première lettre). Ces divers procédés sont utilisés différemment durant l'époque médiévale. Les jeux de lettres, que sont la conjonction, l'entrelacement et l'enclavement, se développent à partir de la seconde moitié du

²⁷ Voir Prou, 1890, chapitre 2.

²⁸ *CIFM* 24, 109, p. 121-124. Traduction du *CIFM*: "L'an du Christ incarné 1167, Geoffroi III, normand de naissance, évêque d'Angers, dédia l'église de Cheffes, le 15 des calendes de septembre en l'honneur de sainte Marie, mère du Seigneur, et on mit dans l'autel ces reliques".

IX^e siècle et connaissent leur apogée aux XI^e-XII^e siècles (Ingrand-Varenne, 2013b). Alors qu'elles sont limitées aux *nomina sacra* dans le haut Moyen Âge, les abréviations se diversifient aux XIII^e-XV^e siècles et ne se font plus seulement selon des formes établies pour le latin; les lettres inscrites ou suscrites se multiplient également (Debiais, Favreau, Treffort, 2007).

L'abbaye Saint-Pierre de Moissac compte de nombreuses inscriptions parmi lesquelles celle mentionnant la date de construction du cloître sur la face ouest du pilier central de la galerie occidentale²⁹. La concentration des liaisons de lettres dans les cinq premières lignes (7 conjonctions dont 2 triples, 16 enclavements dont 4 triples et 8 entrelacements) contraste avec les lignes suivantes occupées par un seul mot (*tempore* à la ligne 6, *domni* à la ligne 7, *amen* à la ligne 9). Ces jeux de lettres sont situés dans la partie supérieure, à hauteur de vue, dans un large cadre d'écriture (135 cm de hauteur par 35 cm de largeur). Cette inscription met en scène la capacité graphique à occuper l'espace que lui offre son support (Fig. 7).

Les jeux graphiques de liaison et d'abréviation vont parfois si loin, en remettant en cause la linéarité des signes graphiques et en jouant tant sur l'horizontalité que sur la verticalité de l'écriture, que l'on peut se demander s'ils ne deviennent pas des obstacles à la clarté, à la lisibilité et à la facilité de compréhension que visait à procurer la brièveté textuelle³⁰.

Ces abréviations ne prennent un caractère esthétique que parce que le Moyen Âge envisage la lettre, et par conséquent l'écriture, comme un élément plastique, une texture optique, un rapport de droites et de courbes, qui possède une organisation "rhétorique" dans un espace visible. Les lettres sont des images, qui souvent se mêlent à d'autres, aux décors et avec lesquels elles créent un discours graphique. Stefano Riccioni va même jusqu'à parler de discours "iconographique" en formant le néologisme d'"épiconographie" (Riccioni, 2008). Ce discours graphique est une composition, dans laquelle les cinq verbes évoqués plus haut ont toute leur pertinence: sélectionner, condenser, rythmer, évoquer et suggérer. La participation du lecteur dans le déchiffrement, la décomposition, la restitution et la reconstitution des lettres, ou du mot est tout aussi requise; le caractère complexe et savant de ce discours peut en écarter les peu lettrés. Les jeux de lettres manifestent une expansion sémantique. L'extrême brièveté textuelle et graphique

29 *CIFM* VIII, Tarn-et-Garonne 48, p. 176-178. Texte: *Anno ab i(n)carnatione aeterni pri(n)cipis millesimo centesimo factu(m) est claustru(m) istud tempore Domni Ansquitilii abbatis amen VVV MDM RRR FFF*. Traduction du *CIFM*: "L'an de l'Incarnation du Prince éternel 1100 a été fait ce cloître, au temps du seigneur Ansquitil, abbé [pas de proposition de traduction pour le reste du texte]". Pour l'analyse de cette inscription, voir Forsyth, 2008, et Ingrand-Varenne, 2013b.

30 Pour d'autres exemples alternant partie abrégée et partie développée, voir l'épitaque de l'abbé Isarn mort en 1048 à Marseille (*CIFM* XIV, Bouches-du-Rhône 55, p. 99-102, pl. XXXI, fig. 63) et l'inscription d'un tympan d'un enfeu à la cathédrale de Dijon (*CIFM* XX, 28, p. 33-34, pl. V, fig. 10).

donnent une valeur iconique à certains textes épigraphiques, qui deviennent alors *signum*: l'alpha et l'oméga, les monogrammes du Christ (XPS, IHS), le *titulus* de la croix (INRI) (Debiais, 2009, pp. 155-157).

Les deux modes de brièveté, scripturale et scripturaire, doivent être mis en relation, même si l'usage des abréviations n'est pas une spécificité de l'écriture épigraphique. Y a-t-il une corrélation entre l'abréviation graphique, le gain d'espace dans l'écriture et la concision du discours ? Le gain d'espace permet-il un discours plus long ou au contraire vient-il renforcer un texte déjà très condensé, créer une surenchère, une calligraphie de la brièveté ? Il est difficile de proposer une réponse globale à ces questions, chaque inscription étant différente. Le lien le plus évident qui puisse être fait est l'apport esthétique de ces deux formes d'écriture (le texte et sa graphie) qui se renforcent l'une l'autre. La concision graphique appartient à la mise en page générale: à Moissac, après la concentration des signes dans les cinq premières lignes, les cinq lignes suivantes ressortent d'autant plus, sont d'autant plus faciles à lire. Or, elles portent le nom de l'abbé qui a fait construire le cloître: Ansquitol. Celui-ci est ainsi mis en valeur et en évidence.

La brièveté est un code du discours épigraphique parce qu'elle vient répondre à la fonction primordiale de l'inscription médiévale, la publicité universelle et durable. Elle en est la manifestation langagière. Tant quantitative que qualitative, la brièveté confère à l'objet épigraphique du sens, du rythme et une dynamique d'expression. Cette économie de moyens donne à l'inscription une allure sobre, mais surtout une densité expressive, chaque mot ayant un sens plein.

La brièveté découle d'un travail préparatoire des auteurs (sélection et condensation de l'information), des artisans (sur le plan graphique) et requiert la participation des lecteurs. S'il frappe et intrigue le regard plus qu'il n'envahit la vue par le faible volume d'écriture qu'il propose, le texte épigraphique bref sollicite et aide la mémoire du lecteur. La brièveté est affaire d'efficacité au Moyen Âge, au niveau spatial et temporel. Ce code du discours épigraphique, qui participe avec d'autres éléments (les expressions formulaires, les termes déictiques renvoyant au contexte d'énonciation, ou encore les lettres majuscules sur un plan graphique) s'est transformé en une esthétique générale de la brièveté.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abiker, S., 2008: *L'écho paradoxal. Étude stylistique de la répétition dans les récits brefs en vers, XII^e au XV^e siècles*, Thèse de doctorat en Langue et Littérature

- française sous la direction de Danièle James-Raoul et Claudio Galderisi, Université de Poitiers)
- Barbier de Montault, X., 1895: "Les fers à hosties de l'arrondissement de Confolens", *Bulletin de la Société archéologique et historique de Charente*, 6^{ème} série, V, pp. 177-231.
- Carruthers, M., 2002: *Le Livre de la Mémoire. Une étude de la mémoire dans la culture médiévale*, Paris.
- Croizy-Naquet, C., Harf-Lancner, L., Szkilnik, M. (éd.), 2011: *Faire court. L'esthétique de la brièveté dans la littérature du Moyen Âge*, Paris.
- Debiais, V., Favreau, R., Treffort, C., 2007: "L'évolution de l'écriture épigraphique en France au Moyen Âge et ses enjeux historiques", *Bibliothèque de l'École des chartes*, 165, pp. 101-137.
- Debiais, V., 2009: *Messages de pierre. La lecture des inscriptions dans la communication médiévale (XIII^e-XIV^e siècle)*, Turnhout.
- Debray, R., 2000: *Introduction à la médiologie*, Paris.
- Favreau, R., 1995: "Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem. Épigraphie et mentalités", in R. Favreau, *Études d'épigraphie médiévales. Recueil d'articles de Robert Favreau rassemblés à l'occasion de son départ à la retraite*, Limoges, pp. 127-137.
- Fosyth, I., 2008: "Word-play in the Cloister at Moissac", in C. Hourihane (ed), *Romanesque. Art and Thought in the Twelfth Century. Essays in Honor of Walter Cahn*, pp. 154-178.
- Gibert, B., 1997: *Le baroque littéraire français*, Paris.
- Ingrand-Varenne, E., 2013a: *Langues de bois, de pierre et de verre. Histoire du langage épigraphique et de son passage du latin au français (Ouest de la France, XII^e-XIV^e siècles)* (Thèse d'histoire médiévale sous la direction de Cécile Treffort and Cinzia Pignatelli, soutenue en mars 2013).
- , 2013b: "L'écriture en jeu et enjeux d'écriture", in *Homo ludens, homo loquens. Actes du colloque international, 29-31 octobre 2012, Madrid*, Madrid (à paraître).
- Kajanto, I., 1994: "On Lapidary Style in Epigraphy and Literature in the Sixteenth and Seventeenth Century", *Humanistica Lovaniensia, Journal of Neo-Latin Studies*, 43, pp. 137-172.
- Mohrmann, C., 1958-1977: *Études sur le latin des chrétiens*, vol. 4, Rome.
- Petrucchi, A., 1984: "Lire au Moyen Âge", *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge/Temps Modernes*, 96/2, pp. 603-616.
- , 1993: *Jeux de lettres, formes et usages de l'inscription en Italie, XI^e-XX^e siècles*, Paris.

- Prou, M., 1890: *Manuel de paléographie latine et française du VI^e au XVII^e siècle suivi d'un dictionnaire des abréviations*, Paris.
- Riccioni, S., 2008: "Épiconographie de l'art roman en France et en Italie (Bourgogne/Latium). L'art médiéval en tant que discours visuel et la naissance d'un nouveau langage", *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre* [en ligne], 12, <<http://cem.revues.org/document7132.html>> (consulté le 11 septembre 2013).
- Rosier-Catach, I., 1994: *La parole comme acte. Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris.
- Sparrow, J., 1969: *Visible Words. A Study of Inscriptions in and as Books and Works of Art*, Cambridge.
- Treffort, C., 2007: *Mémoires carolingiennes: l'épithaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique: milieu VIII^e-début IX^e*, Rennes.
- Zumthor, P., 1953: "Euphémisme et rhétorique au Moyen Âge", *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 3-5, 1953, pp. 177-184.



Fig. 1. Chauvigny, église Saint-Pierre, chapiteau du rond-point, face est.
Cliché: E. Ingrand-Varenne.



Fig. 2. Poitiers, église Notre-Dame-la-Grande, crypte, *Agnus Dei*.
Cliché: J. Michaud CESC/M/CIFM.



Fig. 3. Quimper, cimetière, inscription funéraire de Marc. Cliché : CESC/M/CIFM.

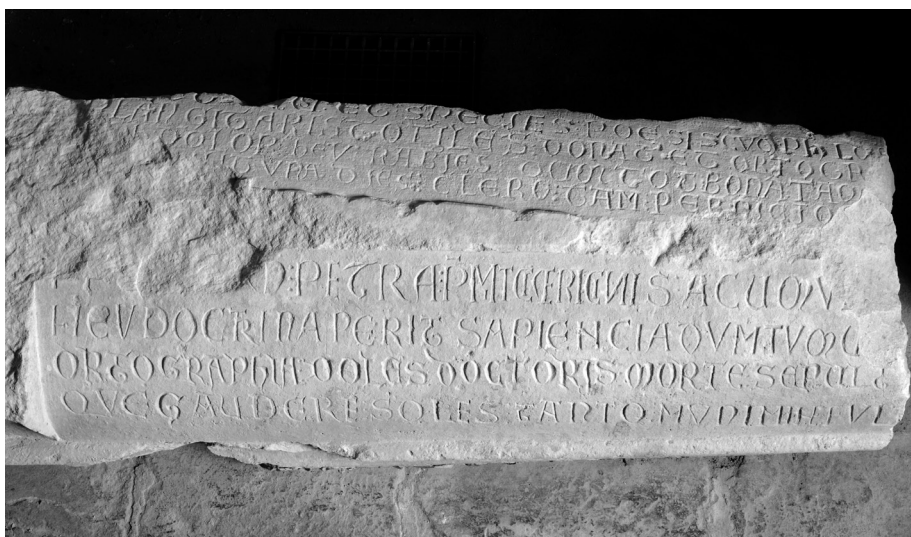


Fig. 4. Nieul-sur-l'Autise, abbaye Saint-Vincent, inscription funéraire pour Pierre.
Cliché: J.-P. Brouard/CIFM



Fig. 5. Argenton-les-Vallées, église Saint-Gilles, portail occidental, tympan.
Cliché: S. Biay.

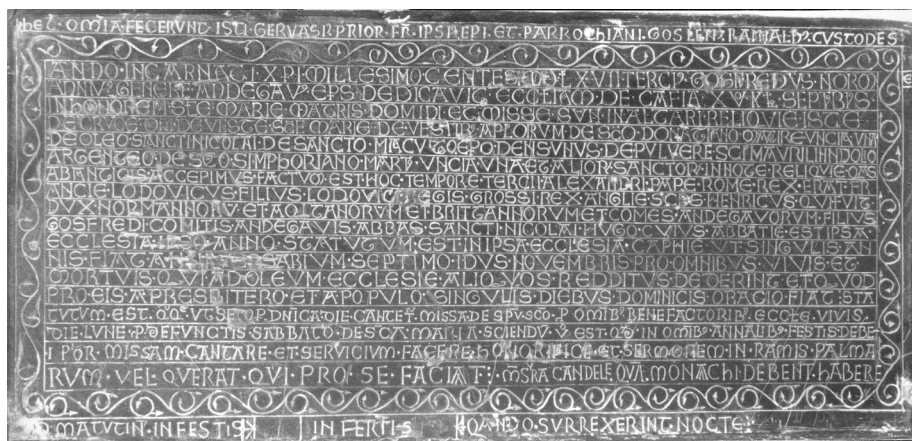


Fig. 6. Cheffes, église Notre-Dame, dédicace de l'église et fondation d'anniversaire.
Cliché: J. Michaud CESC/M/CIFM.



Fig. 7. Moissac, abbaye Saint-Pierre, cloître, mention de construction.
Cliché: J. Michaud CESC/CIFM.